Harcèlement scolaire

L'Identifier pour mieux le comprendre

LIVRET ADULTES

Ligue de l'enseignement de Tarn et Garonne
Service éducation et citoyenneté
education.laligue82@orange.fr
www.laligue82.org 05 63.63.11.43

FEDERATION TARN-ET-GARONNE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Table des Matières

Définir pour mieux comprendre 4

Violences psychologiques / Physiques 5

Roue du pouvoir, du contrôle et de la domination 6

La relation triangulaire 7

La place de chacun 8

- Les harceleurs (euses) 8
- Les victimes 9
- Les témoins 10

Conséquences de la situation 11

Définition « Enquête de Victimation » 12

Les violences et le harcèlement en détails 13

Différences de violences liées au genre 15

Différences liées à la classes ou à l'âge 16

Différences liées à la situation géographique 17

- Dans le réseaux Eclair 17

Chiffres Clés 18

Les moyens utilisés par les harceleurs (euses) 19

Le harcèlement: Que dit la loi ? 20

Autres définitions 21-24

- Le cyber harcèlement 21
- Les violences scolaires 22
- Qu'est ce que le climat scolaire ? 22
- Les discriminations 23
- Happy slapping (Vidéo Agression) 24
- Bullying (Harcèlement) 24
- Intimidation 24

Repérer une situation de harcèlement 26

- Chez l'enfant 26
- Chez l'adolescent 27-29

Eléments de réussite pour prévenir et agir au sein du milieu scolaire 30

Quelques règles simples 31

Sources utilisées pour réaliser ce livret 31

Définition

« **Un-e jeune est victime de harcèlement lorsqu'il / qu'elle est soumise de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice,** la/le blesser ou la/le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement. ». » [Olweus, 1993 *professeur de psychologie à l'université de Bergen (Norvège). Ses premiers travaux portent sur l'agressivité humaine.*

Le harcèlement est fondé sur le rejet de la différence et sa stigmatisation.
Ces différences susceptibles de déclencher le harcèlement sont identiques dans tous les pays. À l'école, la personnalité de l'enfant et de l'adolescent se forge au contact de ses camarades. La recherche de l'affirmation de soi et de la construction de son identité, le désir de se rallier à un collectif sont très forts. **Pour mieux s'identifier à ses pairs, un jeune peut se laisser entraîner dans une dynamique de groupe**. Si le groupe de pairs est un élément de sociabilité indéniable et le plus souvent protecteur, il peut parfois renforcer voire créer des situations propices au harcèlement. L'effet d'entraînement et de conformité au groupe peut susciter des comportements que les élèves ne cautionneraient pas nécessairement individuellement.

Plus généralement, la question du harcèlement scolaire rejoint celle du harcèlement en général : si l'on tolère les violences dans les cours de récréation, c'est bien parce qu'on les tolère de la même manière ailleurs – dans nos entreprises, dans nos familles, dans nos vies quotidiennes. Toutefois, il existe des périodes charnières de la construction de soi où la question de l'affiliation au groupe, à travers l'apparence et la soumission aux codes, devient un passage obligé. **Les risques de harcèlement sont les plus fort à la fin du primaire et au début du collège.**

Suite à l'enquête nationale de victimation* en milieu scolaire en 2011, on peut définir un-e élève harcelé-e comme une personne ayant subi des violences psychologiques et physiques : (voir les faits ci-dessous et leurs fréquences)

* Voir définition page 12

Violences psychologiques	Violences physiques
1. Subir un surnom méchant souvent ou plutôt souvent 2. avoir été moqué-e pour sa bonne conduite souvent ou (plutôt souvent) 3. avoir été mis à l'écart souvent ou (plutôt souvent) 4. avoir été insulté-e au moins trois fois 5. avoir été humilié-e	1. avoir été bousculé-e au moins deux fois 2. avoir été frappé-e au moins deux fois 3. avoir été la cible d'un lancer d'objet au moins deux fois 4. avoir été pris dans une bagarre

Pour repérer une situation de harcèlement et de violence
Les 5 violences **psychologiques** citées ci-dessus suffisent
ou
Au moins 4 violences psychologiques **et** au moins 1 violence physique citées ci-dessus
ou
Au moins 3 violences psychologiques **et** au moins 2 violences physique s citées ci-dessus
ou
Au moins 2 violences psychologiques **et** au moins 3 violences physiques citées ci-dessus
ou
Au moins 1 violence psychologique **et** au moins 4 violences physiques citées ci-dessus

Roue du pouvoir, du contrôle et de la domination

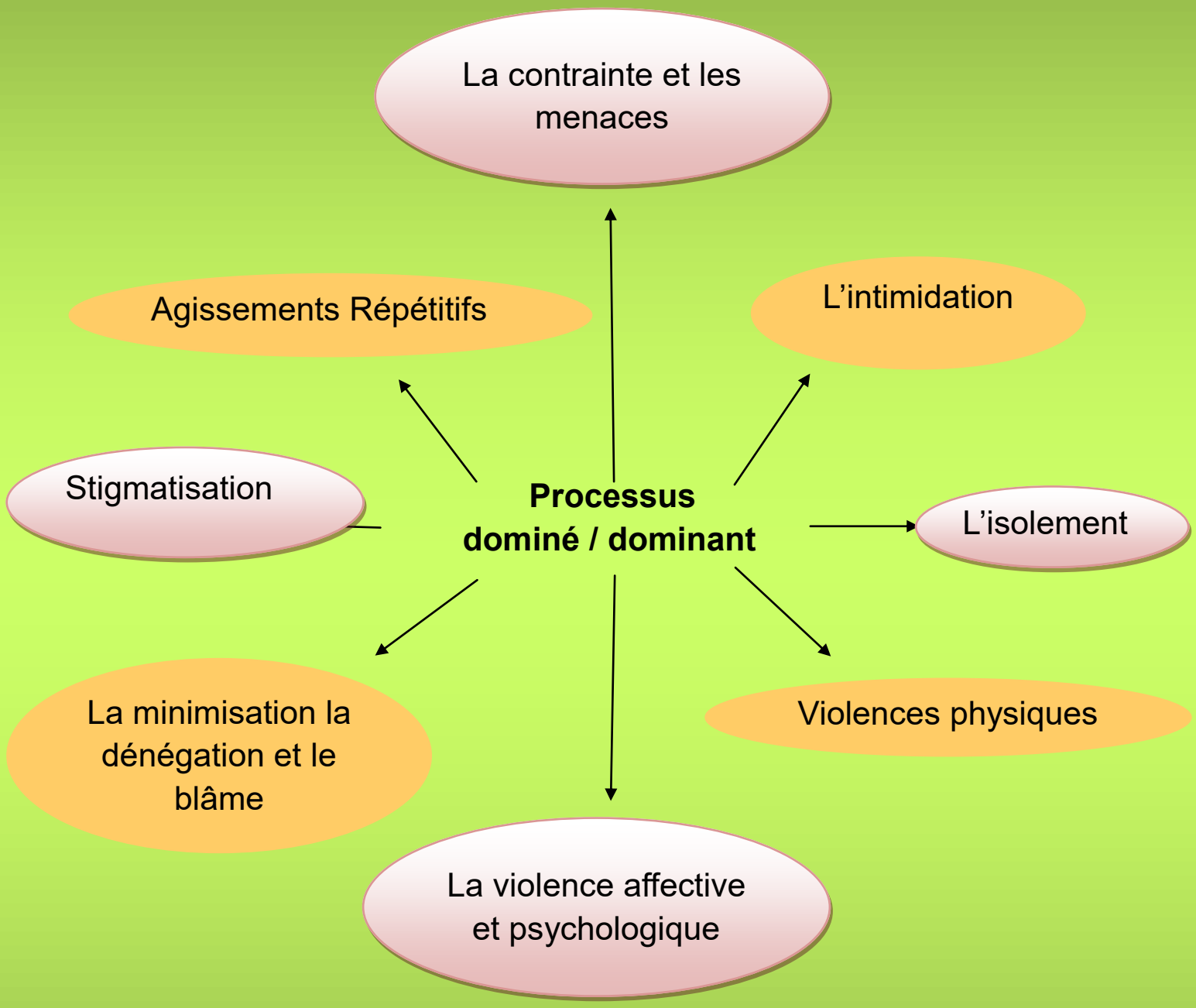

Pour stopper ce processus dominé/dominant, une seule personne qui s'exprime peut parfois suffire !

La relation triangulaire

Le harcèlement est un phénomène de groupe qui réunit toujours plusieurs acteurs et actrices. Cette relation triangulaire entre victime, agresseur·euse et témoins est centrale dans le maintien du harcèlement.

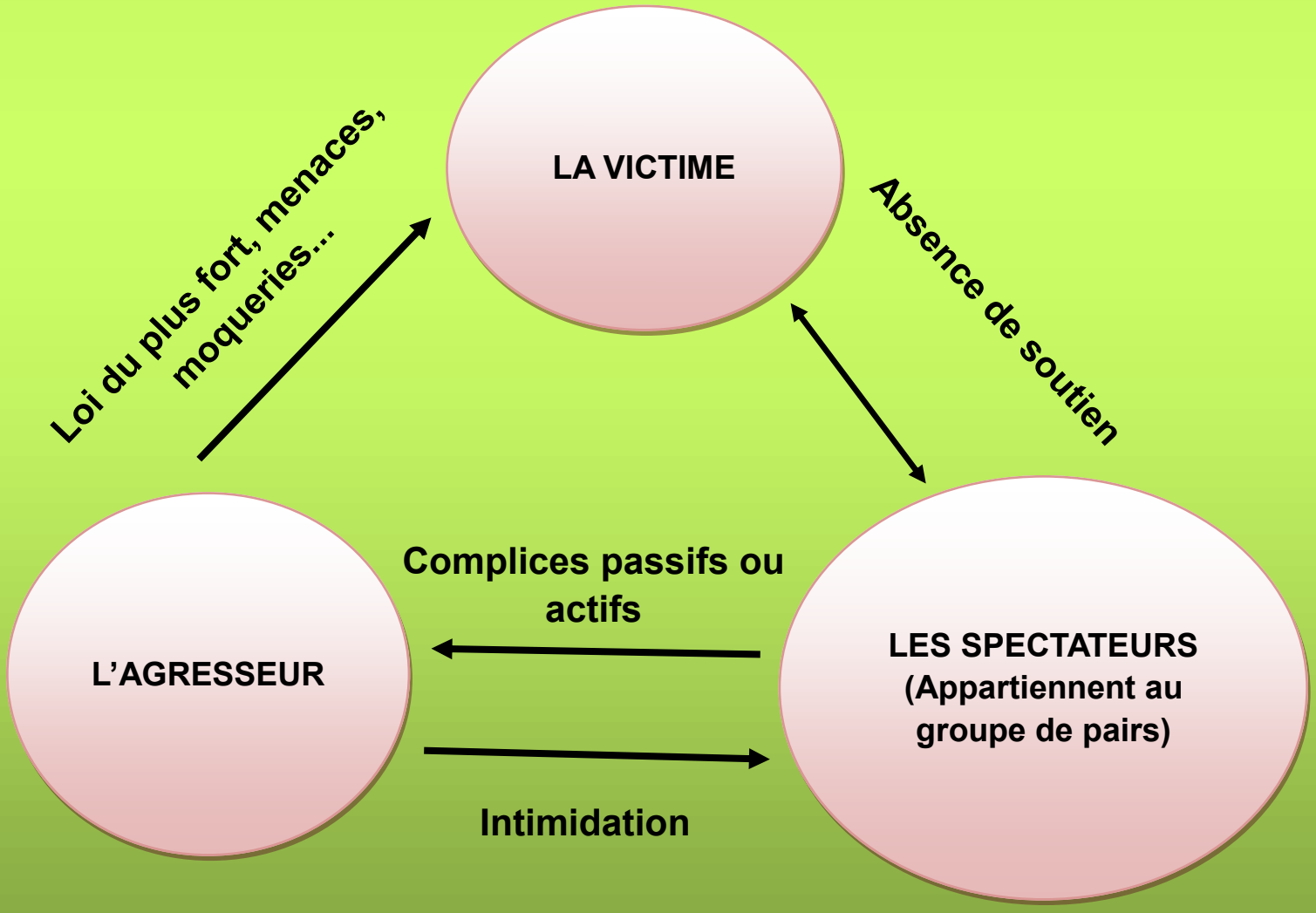

La place de chacun

LES HARCELEURS(EUSES)

Pour **dépasser un sentiment de faiblesse,** masquer une image de soi fragile, ou dissimuler une vulnérabilité, les harceleurs/ses s'affirment par la force et l'agressivité.

Afin d'affirmer son désir de puissance et d'assurance, elles ou ils désignent une victime qu'ils/elles vont humilier et terroriser. Le harceleur/se parvenant à faire de ses camarades témoins les complices de ses actes, installent une relation de domination collective sur la victime.

La crainte qu'ils ou qu'elles inspirent à leurs victimes leur **permet en effet de se rassurer sur leur pouvoir et de minimiser leurs propres faiblesses.** Plus la situation dure, plus les harceleurs/ses se considèrent dans leur bon droit, et deviennent incapable d'éprouver de l'empathie pour leur victime.

Le silence des témoins valide ce sentiment de légitimité. Leur pouvoir apparent peut donner envie à leur entourage de s'associer à eux en prenant également le rôle de harceleur.

LES VICTIMES

Les victimes de harcèlement **sont souvent incapables de se défendre face à un·e agresseur·sseuse plus puissant·e**, en force ou en nombre.
Faibles et isolées, vulnérables, les victimes ne protestent ou ne dénoncent leurs agresseurs/eusses que rarement par :

* **Peur** des représailles
* **Honte** d'évoquer leurs mésaventures
* **Crainte** de ne pas être cru·e ou soutenu·e
* Volonté de se débrouiller seul·e, de ne pas passer pour «un·e gamin·e» ou « une balance »

Ce silence laisse la voie libre aux pratiques des agresseurs·euses, qui restent impuni·e·s suite à cela.

Mais plus encore, le silence a un impact sur l'état psychologique des victimes :

* Progressivement, les victimes vont développer un **sentiment de honte, de perte d'estime de soi, puis de culpabilité** en se sentant responsables des mauvais traitements subis. Elles et ils vont « approuver » les pratiques de ses agresseurs/euses), pensant que celles-ci/ceux-ci sont justifié-e-s et légitimes, puisque toléré-e-s ou encouragé-e-s par tous les témoins du harcèlement.
* Les victimes vont également développer un **sentiment d'insécurité permanent**, aggravé par la régularité des intimidations physiques ou psychiques.
* **Privées d'empathie et de soutien, les victimes vont s'enfoncer dans l'isolement**. Fragilisées émotionnellement et psychologiquement, elles peuvent basculer dans des **états dépressifs graves**, pouvant aller jusqu'au **développement de troubles du comportement et des symptômes suicidaires.**

LES TÉMOINS

Le harcèlement se maintient car il est **soutenu et encouragé par les témoins** ou cautionné par leur silence. **Les témoins peuvent également, par leur action, mettre fin à une situation de harcèlement.**

On peut distinguer trois types de témoins :

* **Le témoin passif :** elle ou il ne participe pas directement aux violences, mais elle/il ne s'y oppose pas ou fait semblant de les ignorer. Par peur de devenir victime à son tour, il/elle préfère ne pas attirer vers lui/elle l'attention de l'agresseur (euse).
* **Le témoin actif:** elle ou il encourage les situations de harcèlement ou y participe. Colportant des rumeurs, s'associant aux moqueries ou à des actes de violence, elle/ il veut affirmer son statut et son appartenance au groupe.
* **Le témoin agissant : elle ou il intervient seul-e ou en groupe en défendant la victime et/ou en faisant appel à un-e adulte.**

Conséquences de la situation

Pour le harceleur

Fragilisation sur le plan affectif (si sanction et rupture avec le cercle d'ami-e-s)

A moyen terme : marginalisation, échec scolaire.

A long terme : vie sociale (statut social précaire/considération d'une vie sociale ratée), délinquance, troubles sociaux, dépression.

Pour la victime

A moyen terme : troubles anxio-dépressifs, réussite scolaire en chute libre…Le désespoir peut conduire à des troubles du comportement alimentaire ou un refus scolaire (décrochage scolaire) voire à un passage à l'acte suicidaire.

A long terme : les traces psychiques peuvent ressurgir et entrainer des conduites additives et des tentatives de suicide, de la vulnérabilité sociale et de la phobie sociale.
Ces types de comportement peuvent ressurgir à travers les générations suivantes

Pour le témoin

Attitudes violentes, sentiment d'insécurité, changement de rôles, sentiment de culpabilité, de lâcheté…

Définition
Enquête de Victimation

L'enquête de victimation* désigne une technique assez simple dans son principe:

* Interroger des gens, échantillonnés de façon à représenter la population d'un pays, d'une région, d'une ville, sur les infractions dont ils ont été victimes.

Dans le cas des violences scolaires, il s'agit d'étudier et de représenter les jeunes d'un établissement scolaire, victimes de ces violences (atteinte matérielle, physique ou psychique)

* Source: CNRS

Les violences et le harcèlement en détails

Nous verrons dans cette partie plus en détails les faits les plus fréquents. Mais aussi une comparaison des faits et du climat scolaire en fonction du genre de l'élève.

Les victimations les plus fréquentes :

	filles	garçons	Ensemble
Les insultes	49, 7	54,1	51,9
Le vol de fournitures scolaires	44,8	47	45.9
Des surnoms méchants	36,8	41	38.9
Bousculades	33	40	36.5
Mises à l'écart	35,7	28,4	32
Moqueries pour bonne conduite en classe	28,9	29,6	29
Sentiment d'humiliation	15.9	16.4	16.1

49.7% des filles interrogées déclarent avoir été insultées

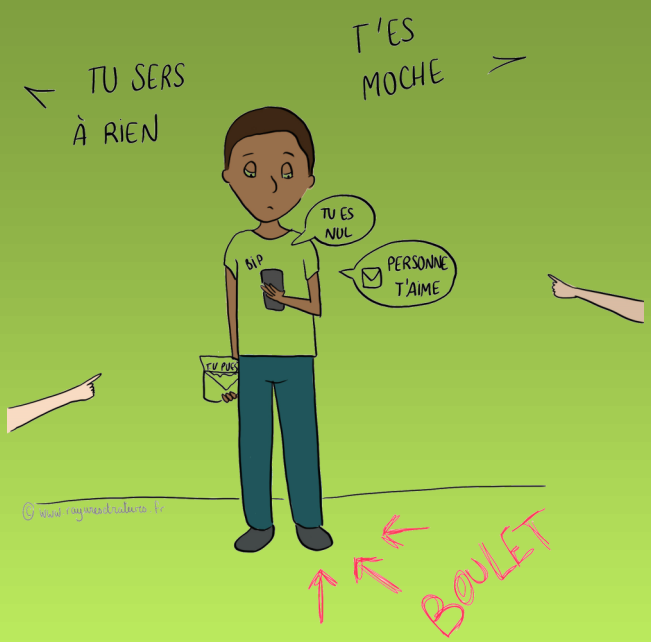
TU SERS À RIEN
T'ES MOCHE
TU ES NUL
PERSONNE T'AIME
BOULET

Différences de violences liées au genre

Concernant les garçons :

Les garçons déclarent plus de victimations

Les garçons déclarent par ailleurs un plus grand nombre d'actes de violences différents :

- Plus nombreux à avoir été pris dans une bagarre collective (20% contre 8% pour les filles)
- Bousculés intentionnellement : 40% contre 33% pour les filles
- Avoir expérimenté un jeu dangereux 13% contre 3% pour les filles

8% des garçons déclarent être dans une situation de harcèlement contre 4% chez les filles.

Concernant les filles :

Les filles, premières victimes des atteintes à caractère sexuel.

Les insultes envers le genre de l'élève sont plus courantes chez les filles (6% contre 4% contre les garçons)

Elles sont aussi plus fréquemment mises à l'écart (36% contre 28% pour les garçons).

Environ 7% des filles déclarent avoir subi un acte de voyeurisme contre 5,4% des garçons

L'écart se creuse pour ce qui concerne :

- Toucher ou caresser de force : 7,6 % des filles contre 3,3% des garçons
- Un baiser forcé : 6,5 % des filles contre 3,5 des garçons interrogés

Les 3/4 filles qui ont été embrassées (81,7%) ou touchées/caressées (76,2%) de force l'ont été par un seul garçon. 65% des garçons embrassés de force l'ont été par une seule fille et 55% des garçons toucher ou caresser de force l'ont été par une seule fille également.

Différences liées à la classe ou à l'âge

Les jeunes de sixième sont plus nombreux·ses à subir des actes de victimation.

La multi victimation est plus fréquente pour les jeunes de sixième que pour ceux de troisième.

En troisième, les jeunes sont moins nombreux·ses qu'en sixième à déclarer:
- avoir été insulté·e·s (46% contre 55 %).
- à avoir subi des humiliations (13% contre 19%)
- des bousculades intentionnelles (24% contre 46%)
- avoir été frappé·e·s (12% contre 27%)

Les jeunes de sixième sont également deux fois et demi plus nombreux·ses à déclarer des faits de racket.
Au final **8% des jeunes de sixième se trouvent dans une situation de harcèlement** contre 4% des jeunes de troisième.

Différences liées à la situation géographique

1 élève sur 5 a déjà été la cible de lancers d'objets en RAR (Réseau Ambition Réussite) contre moins de 1 sur 6 dans les collèges ruraux.

En RAR, on compte aussi plus d'élèves menacé·es avec une arme (5,9% contre 2,8% dans les collèges ruraux) et de blessés par arme (4,1% contre 1,5%).
Concernant les violences verbales et physiques légères il n'y a pas de différences significatives ni concernant le harcèlement.
Les élèves RAR remontent moins de moqueries dues à la bonne conduite en classe et de mises à l'écart que l'ensemble des élèves.
Cependant les élèves RAR ont été 2 fois plus nombreux/euses a avoir été insulté-e-s au moins une fois à cause de leur origine et de leur religion.

Dans le réseau éclair

Les réseaux ÉCLAIR (écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) ont été créés à la rentrée 2011 en incluant la plupart des RAR (réseaux ambition réussite). Le programme ÉCLAIR a promu le recrutement sur profil des personnels, la création de préfets des études par niveau de classe en collège, le développement des innovations et des expérimentations pédagogiques dans le cadre de l'article 34, les actions de sécurisation et de prévention de la violence. Le programme ÉCLAIR a fortement encouragé l'individualisation et la personnalisation des aides et des parcours des élèves en lien, par exemple, avec le programme d'Internat d'excellence.

Chiffres Clés

- **1 enfant sur 10 est victime de harcèlement au collège** 6% subissent un harcèlement sévère à très sévère. (Enquête MENJVA, octobre 2011)
- Au moins 2 fois plus de condamnations d'anciens harceleurs·euses à des peines pour violences entre leurs 15 et 20 ans.
- **5,1 %** des élèves sont victimes de **harcèlement physique** sévère à très sévère. (E. Debardieux, observatoire international de la violence à l'école, mai 2011)
- **8, 1%** des élèves sont victimes **de harcèlement verbal ou symbolique** sévère ou très sévère. (enquête E. Debardieux, école élémentaire)
- **29%** des collégien·ne·s sont moqué·e·s pour leur **bonne conduite en classe** (octobre 2011, enquête MENJVA)

Un rapport publié par le FBI aux ÉTATS UNIS révèle que dans 75% des cas de massacres par arme à feu dans les écoles entre 1974 et 2000, le/la tireur·euse s'était souvent senti·e persécuté·e, harcelé·e, humilié·e, attaqué·e ou blessé·e avant l'évènement.

Les moyens utilisés par les harceleurs (euses)

Les plus jeunes s'affrontent physiquement du fait **d'un usage prioritaire de leur corps** pour communiquer, **les plus âgé-e-s** utilisent plutôt **le langage** qu'ils ou qu'elles ont appris à maitriser.
Les filles font plutôt courir des **rumeurs** et isolent leur victime par ce biais, **les garçons** ont plus facilement recours à la **force physique pour impressionner leur victime**.

Le cyber harcèlement utilisent les mêmes procédés de rumeurs quelques soient le genre des jeunes.

Les différentes formes de harcèlement :

Le harcèlement physique peut se traduire par des coups, des dégradations de matériel scolaire ou de vêtements, des vols et du racket, violences à connotation sexuelle (voyeurisme, gestes déplacés) ainsi que certaines catégories de jeux dangereux effectués sous la contrainte – exemple : «T'es pas cap».

Le harcèlement moral (verbal, psychologique, sexuel) s'exerce à travers des moqueries, insultes, humiliation, provocations sexuelles et verbales. Le plus souvent sur l'apparence physique ou le comportement, les rumeurs n'ont d'autre but que d'isoler la victime de ses pairs et de la fragiliser un peu plus, faisant d'elle un bouc émissaire.

Le Harcèlement scolaire : Que dit la loi ?

On définit le harcèlement comme étant des violences physiques et/ ou psychologiques répétées et exercées par une ou plusieurs personnes. En d'autres termes, **c'est quand le comportement des autres à l'égard de soi devient persécutant ou mal vécu.** Vous pouvez porter plainte auprès du commissariat mais il vous faudra qualifier autrement les actes dont vous êtes victime, comme, par exemple, **violences verbales, physiques, bizutage, menaces, diffamations**…

Pour que le dépôt de plainte ne soit pas classé sans suite par le Procureur de la République, il faut apporter le plus d'éléments possibles pour prouver les dires. Ainsi, il est à conseiller de noter de manière détaillée ce qui a été dit ou fait en précisant les endroits où cela s'est passé, les jours, les heures, les personnes présentes. Tenter également de recueillir des témoignages, des certificats médicaux…

Nous vous rappelons que pour les mineur·e·s, les parents devront les accompagner dans cette démarche. Les majeurs pourront quant à eux exercer seuls ce droit.

Depuis peu, La loi n°2109-791 du 26 Juillet 2019 de l'école de la confiance intègre la notion de fait de harcèlement en milieu scolaire:

« Art. L. 511-3-1. ***Aucun élève doit subir, de la part d'autres élèves des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porte atteinte a ces droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou métal. »***

Autres définitions :

Le cyber harcèlement

Le cyber harcèlement (en anglais cyber bullying) est une forme récente de harcèlement. On la retrouve en particulier via les SMS est les réseaux sociaux. La prévention du harcèlement et la lutte contre le harcèlement dans les écoles et les établissements du second degré, collèges et lycées, **constituent un enjeu éducatif majeur.** D'après les enquêtes effectuées, on peut estimer que 10% des écoliers et des collégiens rencontrent des problèmes de harcèlement et que 6% d'entre eux subissent un harcèlement que l'on peut qualifier de sévère à très sévère.

Que faire face à une situation de harcèlement?

- ⇒ Garder des preuves (Faire des captures d'écran)
- ⇒ En parler à une personne de confiance
- ⇒ Faire un signalement en ligne pour stopper la diffusion du contenu inapproprié
- ⇒ Porter plainte si cela s'avère nécessaire (la nouvelle loi du 4 Août 2014 reconnaît le harcèlement moral comme un délit, dont la manifestation via les outils numériques est un élément aggravant)

En cas de cyber harcèlement un numéro de contact est mis en place:
Net écoute 0 800 200 000
e-enfance.org

Les violences scolaires

« La violence à l'école recouvre la totalité du spectre des activités et des actions qui entrainent la souffrance ou des dommages physiques ou psychiques chez des personnes qui sont actives dans ou autour de l'école, ou qui visent à endommager des objets à l'école. » (HURRELMANN, 1998)

Qu'est-ce que le climat scolaire ?

Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative. Il renvoie à l'analyse du contexte d'apprentissages et de vie, et à la construction du bien vivre, du bien être pour les élèves, et pour les personnels dans l'école.

• La qualité et le style de vie scolaire reposent sur un sentiment de sécurité mais ce sont surtout l'engagement, la motivation, le plaisir qui comptent. **Le climat scolaire reflète aussi le jugement qu'ont les parents, les personnels et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école.** Cette notion de « climat » repose sur une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'école en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein et autour de l'école.

• La notion de climat scolaire fait l'objet de recherches depuis une trentaine d'années. Les recherches ont inclus les études sur « l'effet-classe » et « l'effet-maître », les effets de la composition des classes – très dépendante du climat organisationnel et du style de leadership. Aujourd'hui, la notion de climat scolaire pose le cadre d'une réflexion sur **une école de qualité.**

Source : Guide climat scolaire premier degré / eduscol.education.fr

Les discriminations

Le mot discrimination vient du latin discriminis qui signifie séparer.
La discrimination est l'acte de mettre de côté, de distinguer une personne fondée sur les critères définis selon la loi.
C ‘est le fait de traiter de manière inégale et défavorable un ou plusieurs individus.

Ce terme doit être utilisé avec précaution. **Dans le cadre privé ou d’une cour d’école on parle de stigmatisation et mise à l’écart et non de discrimination.** La discrimination entraine la privation d’un droit (au travail, logement, loisirs…)
Distinction, isolement, ségrégation de personnes ou d’un groupe de personnes par rapport à un ensemble plus large. Elle consiste à réduire les droits de certains en leur appliquant un traitement spécifique défavorable.

Happy slapping (Vidéo Agression)

Pratique qui consiste à filmer l'agression physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable.

Bullying (Harcèlement)

Plus exactement « school bullying » qui définit la conduite agressive d'un élève envers un autre avec intention de faire mal. Cette attitude se répète régulièrement et engendre une relation dominant/dominé. L'utilisation d'internet (cyber-) –que ce soit par les e-mails, les sms téléphoniques ou les réseaux sociaux, dans cette pratique a fait apparaître les mots «cyberharcèlement», «cyberbullying», «cyberintimidation».

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Le harcèlement s'apparente étroitement à l'intimidation.

Repérer une situation de harcèlement

La méconnaissance des mécanismes du harcèlement, associé au silence des victimes peut retarder la prise de conscience de l'entourage. Il est donc de la responsabilité des adultes d'être attentifs aux changements de comportement des enfants et des adolescents.

Chez l'enfant

Les parents repèrent les premier signes:

- ⇒ Somatisation anxieuses (maux de ventres, eczéma…)
- ⇒ Troubles du sommeil
- ⇒ Changements d'humeur (irritabilité, colère, susceptibilité..)

Les enseignants peuvent remarquer **une baisse des performances scolaires** (l'anxiété diminue les capacités de concentration) et/ou **des troubles du comportement chez l'enfant** (agitation, colère, attitude provocante ou, au contraire, isolement, repli sur soi).

Chez l’adolescent

L’adolescent va d’abord essayer de régler le problème lui-même, par peur de ne pas être considéré comme un «grand».

La première étape est caractérisée par des stratégies d’évitement:

- ⇒ Arrivées tardives à l’école
- ⇒ Changement d’itinéraire
- ⇒ Absentéisme
- ⇒ Isolement
- ⇒ « Oubli » de matériel scolaire (détruit par les autres)

Source: OPENADO brochure « le harcèlement et le cyber harcèlement en milieu scolaire 2.0 / provincedeliège.be

Dans un second temps, lorsque l’adolescent·e constate l’inefficacité de ces stratégies, pris d’un sentiment d’impuissance et de désarroi, il/elle commence à se défendre par des attitudes agressives et désorganisées, ce qui ne lui attire pas la sympathie des adultes. Ce manque de soutien de la part des adultes renforce le sentiment d’abandon, l’impression d’être dans une situation sans espoir d’amélioration. Ce processus est un véritable cercle vicieux.

Apprendre aux enfants et aux adolescent·e·s à vivre ensemble est une nécessité.

Concrètement, il est possible de mettre en place un multitude d'activités avec les jeunes sous forme d'animation et de rituels au sein de la classe. Si l'idéal est que la personne en charge du groupe de classe initie elle-même ces activités de façon régulière, il peut s'avérer intéressant de faire venir un intervenant extérieur.

Dès le plus jeune âge, il est nécessaire d'inculquer aux enfants les valeurs:

- ⇒ De solidarité (pour diminuer la concurrence entre eux)
- ⇒ D'entraide et d'amitié (pour protéger un enfant en difficulté)
- ⇒ D'acceptation de la diversité (faire des différences une richesse)
- ⇒ D'empathie (se décentrer de soi-même pour prendre en compte le ressenti, les pensées de l'autre et lui donner ainsi des signes de reconnaissance.
- ⇒ D'affirmation de soi (basée sur la découverte de ce que chacun peut apporter à l'apporter à l'autre et au groupe)

Celles-ci sont de puissants facteurs de protection contre les différentes formes de discrimination pouvant amener à des situations de harcèlement.

De manière complémentaire, créer en classe un espace de parole est essentiel pour que l'enfant apprenne à parler de ce qu'il vit et à gérer, sans violence, les conflits dans lesquels il est impliqué. Dès la maternelle, le corps éducatif peut aider les élèves à identifier leur émotions et leur besoins plutôt que d'accuser les comportements d'autrui. L'intelligence émotionnelle collective du groupe sera stimulée afin de trouver des solutions par rapport au problème décrit.

En tant qu'adultes, nous sommes les premiers référents du jeune que nous accompagnons.

Afin de l'aider à assimiler les limites du vivre ensemble, il est de notre responsabilité de montrer au quotidien notre souci de l'autre et de maintenir un lien social respectueux de l'autre.

Eléments de réussite pour prévenir et agir au sein du milieu scolaire

La pyramide de prévention
(Johan Declerck)

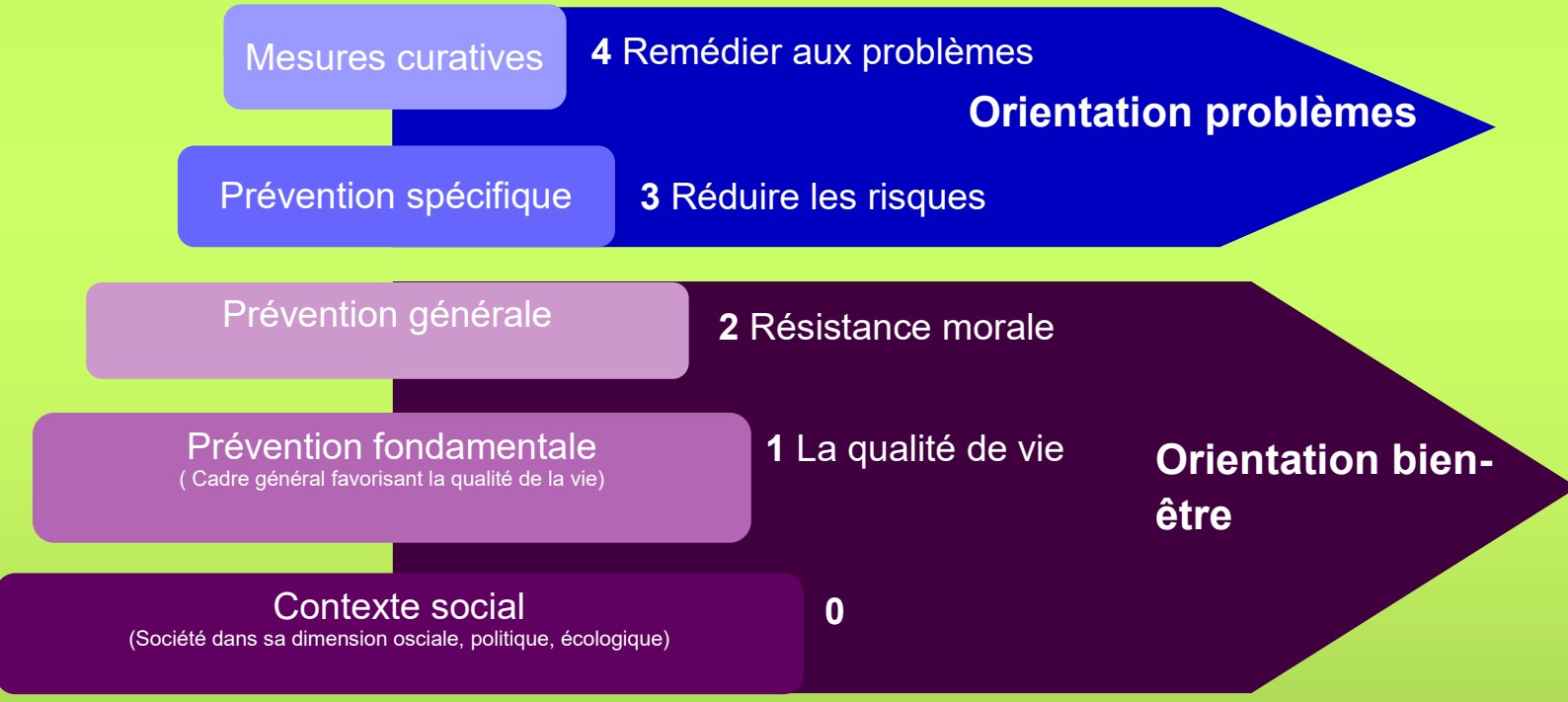

Le besoin d'une intervention de crise est l'occasion de nous interroger sur la base de la pyramide et implique une réflexion plus large car une approche focalisée sur la problème risque d'être insuffisante et non durable.

Quelques règles simples pour les professionnel·le·s

⇒ Je prends position en donnant une information théorique sur le sujet car les jeunes maîtrisent peu la complexité du problème. Ils doivent sentir que je m'implique, que mes connaissances sur le sujet sont déjà un facteur de protection et que je les amène à y réfléchir par des ateliers et des jeux de rôle.

⇒ Je suis vigilant·e dans tous les lieux fréquentés pour repérer un jeune en situation de vulnérabilité et lui assurer un soutien actif en tant qu'adulte.

⇒ J'écoute le jeune quand il souhaite se confier à moi. Je ne mets pas systématiquement en doute ses propos et je sais changer de point de vue. La certitude est mauvaise conseillère.

⇒ Je distingue les petites plaintes de la souffrance réelle. La durée et la répétition des brimades doivent m'alerter.

⇒ Je cherche à échanger avec mes collègues et ma direction autour de ce que chacun a vu et/ou entendu et je ne prends pas de décision seul·e.

SOURCES UTILISÉES POUR RÉALISER CE LIVRET

http://www.filsantejeunes.com/le-harcelement-que-dit-la-loi-6822
http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr
http://www.jeunesviolencesecoute.fr
http://www.cndp.fr/crdp-nancy-metz/fileadmin/STOCKAGE/Espace_cadres/Pdf-Docs/PERSDIR_enquetevictimation2011.pdf
http://media.education.gouv.fr/file/2011/49/0/DEPP-NI-2011-14-enquete-nationale-victimation-colleges-publics_197490.pdf
e-enfance.org
eduscol.education.fr
provincedeliège.be

Numéros utiles

Si il reste des questions, n'hésitez pas… renseignez vous

Harcèlement scolaire

Élèves, parents et professionnel-le-s appelez le 30 20 (gratuit)

Cyber harcèlement (et plus largement le net)

Net écoute 0820 200 000 (gratuit, anonyme et confidentiel) ou http://www.netecoute.fr/ et www.e-enfance.org

Discriminations (racisme, sexisme, homophobie…)

Les défenseur-e-s des droits peuvent vous accompagner:
http://www.defenseurdesdroits.fr/office/82
À la DDCSPP au 140 avenue Marcel Unal 82013 Montauban cedex ou au **09 69 39 00 00**
Et vous pouvez porter plainte au **commissariat de Police**

Et enfance en danger
www.allo119.gouv.fr (24h/24,7j/7,
numéro gratuit) :

119

Service Education, Citoyenneté

709, boulevard Alsace Lorraine - 82000 Montauban

Tel: 05.63.63.11.43

Mail: education.laligue82@orange.fr www.ligue82.org

FEDERATION TARN-ET-GARONNE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire